

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 17 SEPTEMBRE 2025.**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Eric Athenot, Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva

Collège B : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah Sekou, Emilie Née, Antoine Serval

BIATSS : Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni

Personnalités Extérieures : Thierry Hebbrecht, Clotilde Trichet, Stéphanie Falliguerho Verdière

Parmi les **membres invités** étaient présents : Roxana Bauduin Sicoe-Tirea, Denis Bousch, Vera Delorme, Martin Dumont

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Marie-Madeleine Huchet, Damien Zanone, Laure Gallouet, Karine Bellance

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

Lucie Gournay commence par différentes informations et soumettra ensuite à l'approbation du Conseil le PV de la séance du 3 juillet, dans l'espoir que le quorum soit réuni d'ici là pour ce point nécessitant un vote.

1. Points d'information :

Rentrée 2025

Lucie Gournay annonce la candidature de Karine Bergès à la fonction de présidente de l'Université.

L'élection par le CA aura lieu en septembre. D'autres candidatures peuvent se présenter d'ici là.

Marie-Madeleine Huchet intègre l'équipe décanale en remplacement de Clément Duyck. Au niveau des directions de département, il y a également des changements :

Département de Langues romanes d'Espagnol : Madame Laura Lema Silva

Département d'Anglais : Monsieur Guillaume Marche en remplacement de Sonia Birocheau, dans le cadre d'une co-direction qui se poursuit avec Charlotte Coffin

Département de Philosophie : Martin Dumont

Département de LEA Sénart : Virginie N'Dah-Sekou, fin de la co-direction

Département d'Histoire : Nicolas Laubry, fin de la co-direction

Département de Géographie : Emmanuelle Faure, fin de la co-direction

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux venus.

Ensuite Lucie Gournay présente le tableau des inscrits administratifs de l'UFR LLSH. Les chiffres sont commentés. Elle précise que les chiffres ont déjà évolué puisque les inscriptions administratives sont toujours en cours. On constate que les étudiants ne participent pas tous à la réunion de pré-rentree. Karine Lapeyre et Lucie Gournay évoquent le problème de capacité et de données d'appel identifiées sur Parcoursup.

Envois NOF

Le point est présenté par Elisabeth Vialle et Marie-Madeleine Huchet. Elisabeth Vialle rappelle le calendrier évoqué lors de la commission pédagogique. Les dossiers de création (licence et master) ainsi que ceux de changement d'intitulés ont été transmis début septembre. Une première navette a eu lieu avec la DEVE avec un retour rapide de la part des directions de département puis à la DEVE. Des remarques sur les intitulés de certains parcours ont été transmises, créant un risque de concurrence avec d'autres composantes notamment l'AEI, l'IAE et l'IEP ou l'IUP. Lucie Gournay est intervenue auprès du VP CFVU pour lui signaler son mécontentement sur ce type de remarques et a demandé une réunion avec le directeur de l'AEI. Elisabeth Vialle remercie les directions de département pour tout ce travail. Elle précise que c'est le plus souvent des demandes de clarifications en fonction des relecteurs.

Concernant le chantier d'une organisation collective NOF, un planning sera envoyé aux directions de départements.

Mise en place des nouvelles formations

Suite à la commission pédagogie-moyens, une réunion à destination des L3 aura lieu pour informer les étudiants sur la réforme du CAPES et sur le parcours PE. Une négociation est en cours avec l'UFR SESS-STAPS afin que les étudiants puissent accéder à leurs cours en ligne pour travailler les mathématiques, les valeurs de la République etc... en toute autonomie. Les directions de département sont invitées à participer à cette réunion.

Annonce dates-clés prévues

Dans le cadre de la mise en place de la NOF des dates sont à retenir :

- 8 novembre : Journée d'immersion pour présenter le parcours « artisan de l'image » aux lycéens. Cette journée est co-organisée avec le CMQ.
- 28 novembre : les Mastérialles
- 14 février : Journées Portes Ouvertes sur le Campus Centre

Des salons sont également prévus. Le calendrier a été reçu via le SCUIO sous forme de PowerPoint, il sera transmis aux directions de département. Le PPT reprend les dispositifs qui s'adressent aux terminales et aux 1^{er} notamment les cordées de la réussite ou le café « nouvelle formation ». Elisabeth Vialle précise que pour les cordées de la réussite, il n'y a pas de possibilité de versement de RNA. Il est précisé que ce sont des enseignements spécifiques à destinations des lycéens pour leur donner envie d'intégrer nos formations.

Élections partielles à venir dans les collèges A et BIATSS du Conseil

Karine Bellance rappelle le calendrier des élections partielles qui auront lieu le 16 octobre prochain.

Affichage des listes électorales	Au plus tard le jeudi 25 septembre 2025
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le lundi 29 septembre 2025 à 16h00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le vendredi 03 octobre 2025
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande de leur part	Jeudi 09 octobre 2025
Fin du délai d'enregistrement des procurations	Mercredi 15 octobre 2025

2. Vote : procès-verbal de la séance du 3 juillet 2025

Le quorum étant maintenant atteint, Lucie Gournay présente le PV de la séance précédente du Conseil, et indique qu'elle n'a reçu aucun amendement.

Après lecture des procurations, le procès-verbal du 3 juillet est mis au vote et adopté à l'unanimité.

3. Calendrier prévisionnel des séances du Conseil et des commissions

Lucie Gournay présente le point et indique l'accès au calendrier sur le SharePoint du Conseil

Séances	Commentaire
Mercredi 17 septembre	Conseil Plénier / restreint
Jeudi 16 octobre	Conseil Plénier / restreint
Jeudi 20 novembre	Conseil Plénier / restreint
Jeudi 18 décembre	Conseil Plénier / restreint
Jeudi 29 janvier	Conseil Plénier / restreint
Jeudi 26 février	Conseil restreint uniquement
(24 & 25 mars)	(Elections nouveau Conseil)
Jeudi 2 avril	Conseil Plénier / restreint
Jeudi 23 avril	Conseil Plénier / restreint
(si nécessaire) Mercredi 21 mai	Conseil Plénier
Mercredi 28 mai	Conseil restreint en ligne
Jeudi 11 juin	Conseil Plénier / restreint
Mardi 23 juin	Conseil restreint uniquement
Jeudi 2 juillet	Conseil Plénier / restreint

Ce sont des dates prévisionnelles. Le calendrier des commissions sera bientôt disponible. Une commission des statuts aura lieu le 9 octobre. La constitution des commissions est à disposition des membres sur le site de l'UFR.

4. Vote : cadrage RNA pour l'année 2025-2026

Damien Zanone présente le point. Le document est sur le SharePoint du Conseil. Les modifications sont en rouge.

Lucie Gournay explique la raison pour laquelle les heures de RNA de la FC Anglais ont diminué.

Les changements sont les suivants :

- 15h (au lieu de 50h) car suppression de la FC Anglais externe
- 20h (au lieu de 15h) pour la responsabilité des doubles licences histoire
- 35h (au lieu de 25h) TD pour le DEUST (les deux années)
- 25h (au lieu de 0h) Master Français Langue Etrangère
- 40h (au lieu de 25h) Master LEA Sénart, CNTCI, FI + FA
- 12 h (au lieu de 0h) L2 et L3 dans les départements à moyens et gros effectifs LEA Sénart
- 20h (au lieu de 0h) par année pour l'année de recherche de partenariats Responsabilité de DU Égalité, Diversité, Inclusion.
- 8h (au lieu de 0h) Responsabilité de l'agrégation externe spéciale en Lettres
- Pour information, RNA versé par le Rectorat pour la responsabilité de l'agrégation interne : d'Allemand (10h), d'Anglais (20h) et de Lettres modernes (20h).

Le cadrage RNA pour l'année 2025-2026 est mis au vote et adopté à l'unanimité

5. Vote : Crédits pédagogiques (hors appel)

Damien Zanone présente le point. La demande de crédit pédagogique concerne un voyage d'une partie des étudiants du master 2 HMIS au festival "War on Screen" organisé par l'ECPAD (Établissement de Communication et de Production audiovisuelle de la Défense) à Châlons-en-Champagne, du 10 au 12

octobre. Les responsables sont Emmanuel Fureix et Jérôme Bazin. L'ECPAD finance l'accréditation, le logement et les repas. Le montant estimé pour 11 étudiants de M2 est d'environ 913 euros (48 euros aller le vendredi, 35 euros retour le dimanche). Le cadrage est bien respecté.

La demande de crédit pédagogique (hors appel) est mise au vote et adopté à l'unanimité

6. Vote : calendrier des examens et jurys pour l'année 2025-26

Lucie Gournay rappelle que nous avons eu beaucoup de difficultés lors de la session de rattrapage et des jurys de 1ere session. Des mesures vont être prises pour les éviter. Cela concerne la procédure en interne que cela soit dans la transmission, la réception, le suivi des notes et le respect des dates. Les pratiques doivent changer pour le bien de tous.

Elisabeth Vialle précise que de nombreux étudiants ont fait des recours, même auprès de la Présidence. Les courriers transmis aux enseignants sont réalisés en coordination avec la direction de l'UFR mais personnes n'en prend connaissance.

Guillaume Marche demande si les dates indiquées sont de vraies dates ou s'il s'agit d'un délai de prudence.

Elisabeth Vialle répond qu'il y a un effet psychologique lorsque les délais sont trop serrés. Ils semblent impossibles à tenir. Cela est donc bien corrigé avant l'envoi du cadrage. Elle expose les différents cas et indique qu'un collègue était à plus de 2 semaines et demie de retard sur la date.

Lucie Gournay précise que le changement de date est un élément parmi d'autres. La perception que les délais sont larges dépend aussi du nombre de copies à corriger.

Une discussion a eu lieu en commission pédagogie moyens sur la stratégie à adopter. Par exemple, tous les cours qui sont transversaux avec beaucoup de copies seront placés en premier dans la session. Si après un rappel de la scolarité, les notes ne sont toujours pas disponibles, on fera appel à la DAJG.

Karine Lapeyre indique qu'elle avait 15 jours au mois de janvier pour corriger 400 copies pour un jury qui avait lieu début mars. Elle indique que ce n'est pas possible de respecter les délais.

Martin Dumont intervient sur la lourdeur des notes et sur le fait qu'il y ait plusieurs saisies. Il évoque le système de pronote.

Karine Bellance répond qu'une démonstration sur le module de saisie des notes sera prévue. Concernant la tenue des jurys, elle précise que les dates mentionnées sur les courriers permettent d'avoir du temps pour effectuer la saisie des notes mais aussi pour effectuer les vérifications nécessaires. Le temps a manqué pour faire les contrôles et modifier ce qui n'était pas cohérent. Pour la 1ere session, il y a des problèmes de logistique en ce qui concerne l'attribution des amphis car toutes les composantes du campus centre sont en période d'examens ou en cours.

Elisabeth Vialle précise que les notes doivent être gérées par le service de la scolarité. Les secrétariats pédagogiques n'ont pas à récolter les notes. Mais un responsable de Master peut rassembler les notes avant de les transmettre en scolarité.

Lucie Gournay précise que l'expérimentation de la saisie pourra se faire. Karine Bellance rappelle qu'il y aura quand même des délais.

Lucie Gournay affiche les propositions de modification du calendrier. Elisabeth Vialle les présente avec les avantages et les inconvénients.

La proposition n°2 de calendrier des examens et jurys pour l'année 2025-26 est mise au vote et adoptée à la majorité (- 1 voie)

Virginie N'Dah Sekou demande si le conseil pourrait voter les calendriers avant les demandes de calendriers du CFA. Il lui est répondu que les bornes de l'année universitaire ne sont pas connues et qu'elles ne sont pas encore votées dans les instances.

Lucie Gournay propose de soumettre le sujet à la Présidence.

7. Vote : rectificatif M3C pour la licence anglais parcours communication.

Elisabeth Vialle présente le point. Cela concerne la modification des M3C d'un enseignement de « phonétique » dans la maquette de licence anglais-communication. La maquette sera présentée à la prochaine CFVU.

La demande de rectificatif M3C pour la licence anglais parcours communication est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

8. Vote : maquettes de Licence 2026 (Dernière vague) : Licence LEA Créteil

Lucie Gournay présente le point. La dernière version est soumise au conseil après plusieurs allers-retours. Le coût de la maquette respecte le cadrage avec un surcoût minime pour les enseignements d'expressions française et de MTU. Les M3C ont été revues en intégrant des épreuves orales pour les étudiants en régime dérogatoire.

Les maquettes de Licence 2026 (Dernière vague) : Licence LEA Créteil sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.

9. Vote : Enveloppe horaire « de secours » pour la préparation au Capes en L3

Lucie Gournay présente le point. Lors de la dernière commission moyens, l'absence de retour financier du Ministère a été évoquée concernant les heures de préparation à destination des étudiants de L3. La Présidence a reçu un mail indiquant que les heures demandées allaient être financées. L'UFR a obtenu 180h.

La répartition est la suivante :

- Histoire/ Géographie : 70h
- Lettres : 30h
- Espagnol : 20h
- Anglais : 30h
- Philosophie, Allemand, autres : 30h

En Histoire et Géographie, seront mis en place des cours, des concours blancs et des colles. Dans les autres disciplines, uniquement des concours blancs et des colles.

Suite à l'intervention de Karine Chambefort concernant les types d'épreuves (colles, épreuves écrites, oraux...), il est proposé de mettre en place un cadrage pour définir les nombres d'heures à attribuer pour chacune d'entre elles.

L'enveloppe horaire « de secours » pour la préparation au Capes en L3 mise au vote et adoptée à l'unanimité.

10. Questions diverses

Karine Lapeyre demande les solutions pour ce jeudi de grève (le 18 septembre, lendemain de la présente séance du Conseil).

Lucie Gournay répond, il y a deux solutions : soit il y a report de la séance, soit l'enseignant est présent pour accueillir les étudiants qui auront réussi à venir sur site. Les absences ne seront pas comptabilisées.

Pour les alternants et les Masters MEEF, il y a la possibilité de cours à distance. Cela fait partie des exceptions prévues dans le cadrage concernant l'enseignement à distance.

Suite à l'assemblée générale du CEDITEC, Frédérique Sitri demande s'il est possible de réfléchir sur les risques psychosociaux au sein de l'UFR, l'élaboration d'un guide pour savoir à qui s'adresser ou des référents ou une formation.

Karine Bellance répond qu'il est possible de voir avec le service formation si la mise en place d'une telle formation est possible. Lucie Gournay répond que l'on va se rapprocher de la DRH pour avoir plus d'informations.